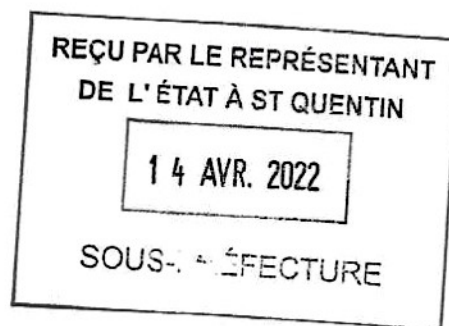


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

020452

Département: AISNE
TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN
COMMUNE DE MAISSEMY



NUMÉRO SIRET : 210204285-00014

POSTE COMPTABLE : 002060

Commune de moins de 500 hab.

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2021

S O M M A I R E

PAGES		Jointes	Sans objet
	I - INFORMATIONS GENERALES		
p. 1 / 1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p. 2 / 2	B - Modalités de vote du budget		
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
p. 3 / 3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p. 4 / 4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p. 5 / 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p. 6 / 6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p. 7 / 7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - VOTE DU BUDGET		
	A Section de FONCTIONNEMENT		
p. 8 / 9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p. 10 / 10	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B Section d' INVESTISSEMENT		
p. 11 / 11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p. 12 / 12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p. 13 / 13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES		
	A Eléments du bilan		
p. 14 / 14	A2.1 Etat de la dette - Détail des Crédits de trésorerie	X	
p. 15 / 15	A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p. 16 / 16	A2.3 Etat de la dette - Répartition emprunts par structure de taux	X	
p. 17 / 17	A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 18 / 18	A2.5 Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p. 19 / 19	A2.6 Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p. 20 / 20	A2.7 Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p. 21 / 21	A2.8 Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p. 22 / 22	A2.9 Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 Etat des provisions		X
	A5 Etalement des provisions		X
p. 23 / 23	A6.1 Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p. 24 / 24	A6.2 Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.11 Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.12 Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.21 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.22 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A8 Etat des charges transférées		X
	A9 Détail des Opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 Etat des travaux en régie		X
	A12 Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subventions globale		X
	B Engagements hors bilan		
p. 25 / 25	B1.1 Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p. 26 / 26	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 Etat des Engagements reçus		X
	B1.7 Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventionss		X
	B2.1 Etat des autorisations de programme et des crédits de paiements afférents		X
	B2.2 Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiements afférents		X
	B3 Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale		X
	C Autres éléments d'informations		

SOMMAIRE

	C1.1 Etat du personnel		X
	C1.2 Actions de formations des élus		X
	C2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p. 27 / 27	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 Identification des flux croisés		X
	D Décisions en matière des taux - Arrêté et signatures		
p. 28 / 28	D1 Décisions en matière de taux	X	
p. 29 / 29	D2 Signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	248
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
71 537.34		288.46	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 068.99	0.00
2	Produits des impositions directes par habitant	291.56	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 095.21	0.00
4	Dépenses d'équipement brute par habitant	610.28	0.00
5	En cours de la dette par habitant	429.35	0.00
6	Dotation Globale de Fonctionnement par habitant	121.58	0.00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.17	0.00
8	Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal (2)	1.00	0.00
9	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (2)	1.03	0.00
10	Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0.56	0.00
11	En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de préparation de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus. (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirés les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- sans les chapitres 'Opérations d'équipement' de l'état III B3;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitres de dépense 'Opération d'équipement'.

III - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités au vote du budget

(2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(3) rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	140 221.86	G	129 692.93
	Section d'investissement	B	83 338.60	H	9 365.90
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	137 900.75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	55 557.03 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		223 560.46 <i>A B C D</i>		332 516.61 <i>G H I J</i>	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1	<i>E F</i>		<i>K L</i>	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	140 221.86	=G+I+K	267 593.68
	Section d'investissement	=B+D+F	83 338.60	=H+J+L	64 922.93
	TOTAL CUMULE	223 560.46 <i>A B C D E F</i>		332 516.61 <i>G H I J K L</i>	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	58 520.00	48 154.00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	54 200.00	25 246.15			10 366.00
014	Atténuation de produits	17 205.51	889.51			28 953.85
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	78 000.00	58 924.42			16 316.00
	Total des dépenses de gestion courante	207 925.51	133 214.08			19 075.58
66	CHARGES FINANCIÈRES	505.78	505.78			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	56 677.88				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (1)					56 677.88
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	265 109.17	133 719.86			131 389.31
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	6 502.00	6 502.00			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 502.00	6 502.00			
	TOTAL	271 611.17	140 221.86			131 389.31
Pour information		(3)	0.00			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	400.00				400.00
73	IMPÔTS ET TAXES	72 306.00	63 923.00			8 383.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	42 753.00	42 949.02			- 196.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 750.07	18 699.48			- 949.41
	Total des recettes de gestion courante	133 209.07	125 571.50			7 637.57
76	PRODUITS FINANCIERS	1.35	1.20			0.15
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	4 120.23			-3 620.23
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	133 710.42	129 692.93			4 017.49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	133 710.42	129 692.93			4 017.49
Pour information		(3)	137 900.75			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) D 023 = R 021, DI 040=RF 042; R1 040= DF 042; DI 041 = R1 041; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de reports ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (Lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées	85 000.00	61 742.38		23 257.62
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 350.00	14 204.57		12 145.43
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 000.00			40 000.00
	Total des dépenses d'équipement	151 350.00	75 946.95		75 403.05
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	8 091.65	7 391.65		700.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	8 091.65	7 391.65		700.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	159 441.65	83 338.60		76 103.05
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	159 441.65	83 338.60		76 103.05
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(3) 0.00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	88 626.44	2 448.14		86 178.30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	88 626.44	2 448.14		86 178.30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	8 056.18	415.76		7 640.42
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (8)				
138	Subventions d'investissement				
165	Dépôts et cautionnements reçus	700.00			700.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	8 756.18	415.76		8 340.42
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	97 382.62	2 863.90		94 518.72
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)	6 502.00	6 502.00		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 502.00	6 502.00		
	TOTAL	103 884.62	9 365.90		94 518.72
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(3) 55 557.03			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 154.00		48 154.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 246.15		25 246.15
014	Atténuation de produits	889.51		889.51
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 924.42		58 924.42
66	CHARGES FINANCIÈRES	505.78		505.78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		6 502.00	6 502.00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		133 719.86	6 502.00	140 221.86

Pour information
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0.00

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	7 391.65		7 391.65
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
	Total des Opérations d'équipement	1 620.00		1 620.00
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées	61 742.38		61 742.38
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	12 584.57		12 584.57
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DÉPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
Dépenses d'Investissement - Total		83 338.60		83 338.60

Pour information
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

0.00

- (1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV			
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPÔTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	63 923.00		63 923.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 949.02		42 949.02
76	PRODUITS FINANCIERS	18 699.48		18 699.48
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.20		1.20
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 120.23		4 120.23
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		129 692.93		129 692.93

Pour information
R 002 Excédent de fonctionnement Reporté de N-1

137 900.75

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	415.76		415.76
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)	2 448.14		2 448.14
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)		6 502.00	6 502.00
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
Recettes d'Investissement - Total		2 863.90	6 502.00	9 365.90

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif Reporté de N-1

55 557.03

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	58 520.00	48 154.00			10 366.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	13 850.00	13 168.26			681.74
6061	Fournitures non stockables	4 900.00	3 794.05			1 105.95
60621	Combustibles	1 500.00	1 893.20			- 393.20
60622	Carburants	1 000.00	127.52			872.48
60623	Alimentation	50.00	17.94			32.06
60628	Autres fournitures non stockées	300.00	708.65			- 408.65
60631	Fournitures d'entretien	600.00	364.55			235.45
60632	Fournitures de petit équipement	2 500.00	2 098.54			401.46
6064	Fournitures administratives	3 000.00	4 163.81			-1 163.81
61	SERVICES EXTÉRIEURS	38 500.00	26 540.12			11 959.88
613	Locations	3 000.00	2 742.05			257.95
61521	Terrains		3 216.00			-3 216.00
615221	Bâtiments publics	22 500.00	4 840.40			17 659.60
615231	Voiries	6 000.00	6 352.94			- 352.94
61551	Matériel roulant	500.00				500.00
6156	Maintenance	3 000.00	4 378.95			-1 378.95
6161	Multirisques	3 500.00	1 425.38			2 074.62
618	Divers		3 584.40			-3 584.40
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	4 770.00	7 309.62			-2 539.62
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	70.00	30.59			39.41
623	Publicité, publications, relations publiques	2 500.00	2 491.16			8.84
625	Déplacements, missions et réceptions	200.00	167.62			32.38
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 100.00	1 081.65			18.35
628	Autres services extérieurs	900.00	3 538.60			-2 638.60
6281	Concours divers (cotisations...)	400.00	3 057.00			-2 657.00
6284	Redevances pour services rendus	500.00	481.60			18.40
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (1 400.00	1 136.00			264.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	54 200.00	25 246.15			28 953.85
621	Personnel extérieur au service	18 000.00	6 122.77			11 877.23
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémun	200.00	97.89			102.11
6336			27.75			-27.75
64	CHARGES DE PERSONNEL	36 000.00	19 025.49			16 974.51
6411	Personnel titulaire	15 000.00	12 105.95			2 894.05
6413	Personnel non titulaire	7 000.00	1 883.10			5 116.90
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	14 000.00	5 036.44			8 963.56
6453						
6470	Autres charges sociales					
014	Atténuation de produits	17 205.51	889.51			16 316.00
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	17 205.51	889.51			16 316.00
739118	Autres reversements de fiscalité	16 316.00				16 316.00
739211	Attributions de compensation	889.51	889.51			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	78 000.00	58 924.42			19 075.58
6531	Indemnités des maires et conseillers	16 000.00	16 096.64			-96.64
6533	Cotisations de retraite des maire et conseille	700.00	664.20			35.80
6535	Formation		240.00			- 240.00
6541	Créances admises en non-valeurs	100.00				100.00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6553	Service d'incendie	5 900.00	5 856.46			
6554	Contributions aux organismes de regroupement	55 000.00	34 145.21			43.54
6558	Autres contributions obligatoires		1 621.52			20 854.79
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	300.00	300.00			-1 621.52
65888	Autres		0.39			-0.39
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	207 925.51	133 214.08			74 711.43
66	CHARGES FINANCIÈRES (b)	505.78	505.78			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	505.78	505.78			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	56 677.88				56 677.88
6713	Secours et dots	500.00				500.00
6714	Bourses et prix	200.00				200.00
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté)	800.00				800.00
678	Autres charges exceptionnelles	55 177.88				55 177.88
022	Dépenses imprévues (e)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	265 109.17	133 719.86			131 389.31
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	6 502.00	6 502.00			
681	Dotations aux amortissements et provisions cha	6 502.00	6 502.00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVEST.	6 502.00	6 502.00			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (7)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 502.00	6 502.00			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		271 611.17	140 221.86			131 389.31

Pour Information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) dont 675 et 676.

(6) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	400.00				400.00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	400.00				400.00
7088	Autres produits divers					
73	IMPÔTS ET TAXES	72 306.00	63 923.00			8 383.00
731	Impôts locaux	72 306.00	57 949.00			14 357.00
73223	Fond de péréquation ress. comm. et intercomm.		5 974.00			-5 974.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	42 753.00	42 949.02			-196.02
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	22 151.00	22 151.00			
74121	Dotation de solidarité rurale	6 000.00	5 598.00			402.00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 000.00				2 000.00
742	Dotations élus locaux	3 200.00	4 805.12			-1 605.12
74718	Autres	90.00				90.00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	1 500.00	1 419.00			81.00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	1 312.00				1 312.00
7484	Dotation de recensement					
7488	Autres attributions et participations	6 500.00	8 975.90			-2 475.90
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 750.07	18 699.48			-949.41
752	Revenus des immeubles	17 750.00	18 699.48			-949.48
7588	Autres produits divers de gestion courante	0.07				0.07
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	133 209.07	125 571.50			7 637.57
76	PRODUITS FINANCIERS	1.35	1.20			0.15
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1.35	1.20			0.15
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	4 120.23			-3 620.23
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant)	500.00	2 265.96			-1 765.96
7788	Produits exceptionnels divers		1 854.27			-1 854.27
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	133 710.42	129 692.93			4 017.49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (6)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		133 710.42	129 692.93			4 017.49

Pour Information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	137 900.75

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(4) dont 776.

(5) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
205	Concessions et droits similaires, brevets, lic				
204	Subventions d'équipement versées	85 000.00	61 742.38		23 257.62
20412	Bâtiments et installations	85 000.00	61 742.38		23 257.62
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 350.00	14 204.57		12 145.43
2113	Terrains aménagés autres que voirie				
2116	Cimetières				
2131	Bâtiments publics	4 000.00	1 620.00		2 380.00
2135	Installations générales, agencements, aménagement	9 000.00			9 000.00
2138	Autres constructions				
2151	Réseaux de voirie				
2152	Installations de voirie	350.00	465.89		- 115.89
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 000.00	5 963.21		-1 963.21
2182	Matériel de transport				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000.00			4 000.00
2184	Mobilier				
2188	Autres	5 000.00	6 155.47		-1 155.47
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 000.00			40 000.00
2315	Installations, matériel et outillage technique	40 000.00			40 000.00
	Total des dépenses d'équipement	151 350.00	75 946.95		75 403.05
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1347	Dotations de soutien à l'investissement local				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	8 091.65	7 391.65		700.00
1641	Emprunts en euros	7 391.65	7 391.65		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
165	Dépôts et cautionnements reçus	700.00			700.00
	Total des dépenses financières	8 091.65	7 391.65		700.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)				
041	Opérations patrimoniales (7)				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		159 441.65	83 338.60		76 103.05

Pour Information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre DI 040 = RF 042.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) dont 192 ;
(7) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	88 626.44	2 448.14		86 178.30
132	Subventions d'équipement				
1323	Départements	44 313.22			44 313.22
1341	D.G.E.	44 313.22			44 313.22
1347	Dotation de soutien à l'investissement local		2 448.14		-2 448.14
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
1641	Emprunts en euros				
	Total des recettes d'équipement	88 626.44	2 448.14		86 178.30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	8 056.18	415.76		7 640.42
10222	F.C.T.V.A.	8 056.18	311.00		7 745.18
10226	Taxe d'aménagement et versement par sous-densité		104.76		- 104.76
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
165	Dépôts et cautionnements reçus	700.00			700.00
	Total des recettes financières	8 756.18	415.76		8 340.42
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	97 382.62	2 863.90		94 518.72
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (3)	6 502.00	6 502.00		
2182	Matériel de transport				
280412	Bâtiments et installations	6 502.00	6 502.00		
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	6 502.00	6 502.00		
041	Opérations patrimoniales (5)				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	6 502.00	6 502.00		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	103 884.62	9 365.90		94 518.72
	Pour Information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		55 557.03		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 - DF 042.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Opération d'équipement N°: 60 (1)
LIBELLE: Rénovation de l'église et de ses abords
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+BS +RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits Annulés	
DEPENSES		4 000.00	A 1 620.00		2 380.00	B 1 620.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	1 620.00		2 380.00	1 620.00
2131	Bâtiments publics	4 000.00	1 620.00		2 380.00	1 620.00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -1 620.00	D-B -1 620.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice

(5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A2.1

A2.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursement N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
NEANT						
Total		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amort- issement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
64 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
001177950 - Encoursment rue des Eangs	CREDIT AGRICOLE NORD EST	06/02/2017	11/07/2017	05/07/2018	75 000.00	F		0.950	0.950		A	X	N	A-1
TOTAL					75 000.00									
TOTAL GENERAL					75 000.00									

1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.

2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...);

5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser.

8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			I.C.N.E. de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
64 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
10001177950 - Enfouissement rue des Etangs	N	0.00		45 848.14	5.00	F	0.950	7 391.65	505.78			
TOTAL		0.00		45 848.14				7 391.65	505.78			0.00
TOTAL GENERAL		0.00		45 848.14				7 391.65	505.78			0.00
								7 391.65	505.78			0.00

7) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"
 1) Catégorie d'emprunt. Exemple A-I (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 2) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
 3) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 4) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 5) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 6) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
État														
Total					0.00									
TOTAL GENERAL														

1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.
 2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
 5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.
 6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.
 7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.
 8) Montant, index ou formule.
 9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.00					
	Montant en Euros	45 848.14					
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits						
	% de l'encours						0
	Montant en Euros						

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instruments de ouverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			// // // // //	NEANT				// // // // //	// // // // //	// // // // //			

) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert
) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert (1)	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture

) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.
) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

C.A. 2021

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		I.C.N.E. de l'exercice	
	Année	Profil (5)							taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	en capital		
EANT																	
TOTAL																	
TOTAL GENERAL																	

1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du compte 166 sont équilibrées.
 2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
 3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
 5) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser.
 6) Indiquer la périodicité des remboursements : A pour annuel, T pour trimestrielle, M pour mensuelle, S pour semestrielle, X autres.
 7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
 8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois ...).
 9) taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
 1) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 2) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel au 668.

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur ou chef de file	Durée résiduelle		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement (6)		capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité de l'exercice		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			intérêts	capital	
						FVC (3)	Index (4)	Taux actuar.	FVC (3)	Index (4)									Taux actuar.
	//	//	NEANT																
	//	//																	
	//	//																	
	//	//																	
	//	//																	
TOTAL GENERAL																			

) Inscrire les emprunts renégociés, à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

?) Taux à la date de renégociation

!) Indiquer : F : Fixe; V : Variable; C : Complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

l) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

i) Nominal à la date de renégociation

i) Faire figurer 2 lettres : - pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle, T : trimestrielle; M : mensuelle; S : Semestrielle; X : Autres.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

**A2.8 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN
AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>					
NEANT					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLE	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventionns d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Dépenses hors charges transférées (A)	8 091.65	7 391.65
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	8 091.65	7 391.65
1641	Emprunts en euros	7 391.65	7 391.65
16441	Opérations afférente à l'emprunt		
165	Dépôts et cautionnements reçus	700.00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 391.65			7 391.65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS, EMPRUNTS GARANTIS

IV

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art L2313-1 6°, L5211-36 et L5711-1 du CGCT)

B1.1

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice	
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) taux actuariel	taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
			NEANT															
TOTAL																		
TOTAL GENERAL																		

) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser

) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : trimestrielle, X : Autre

) Type de taux d'intérêt F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois ...),

) taux annuel, tous frais compris

) taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date du vote du budget.

) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO
D'ENDETTEMENT****B1.2****B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	15 794.86
- Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	15 794.86
Recettes réelles de fonctionnement	II	129 692.93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12.18

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 441.65	83 338.60		76 103.05
RECETTES	159 441.65	9 365.90		150 075.75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	271 611.17	140 221.86		131 389.31
RECETTES	271 611.17	129 692.93		141 918.24

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 441.65	83 338.60		76 103.05
RECETTES	159 441.65	9 365.90		150 075.75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	271 611.17	140 221.86		131 389.31
RECETTES	271 611.17	129 692.93		141 918.24
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	431 052.82	223 560.46		207 492.36
TOTAL GENERAL DES RECETTES	431 052.82	139 058.83		291 993.99

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connus à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation						
Taxe Foncière sur Bâti	140 600		43.8900		61 709	
Taxe Foncière sur Non-Bâti	43 200		22.7500		9 828	
Cotisation Foncière entreprises						
Total	183800				71537	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

D2 - ARRÊTÉS - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Contre Abstentions Pour

Date de convocation :

Présenté par Le Maire,

A MAISSEMY, le 13 avril 2022
Le Maire,



Mme Soudini

Délibéré par le conseil municipal réuni en session Ordinaire

[Handwritten signatures of council members]

A MAISSEMY, le 13 avril 2022.
Les membres du conseil municipal,

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en _____ préfecture, le _____ et de la publication le _____

A MAISSEMY, le _____